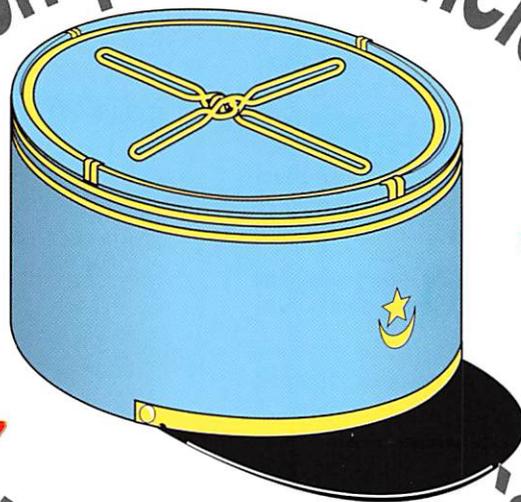


les
SAS

Bulletin historique des Anciens



des Affaires Algériennes





7 rue Pierre Girard 75019 PARIS
Tél & fax : 01 42 45 44 16
ASSOCIATION DES ANCIENS DES AFFAIRES ALGÉRIENNES

EXTRAIT DES STATUTS

L'Association
**LES ANCIENS DES
AFFAIRES ALGÉRIENNES**
dite "LES SAS" fondée en 1962, a pour but de :

1 - Conserver et honorer la mémoire de tous ceux qui, Officiers, Sous-Officiers, Attachés Civils, Moghaznis du Service des Affaires Algériennes, sont morts pour la France dans l'accomplissement de leur devoir ou de l'idéal du Service.

Rassembler pieusement les souvenirs et les témoignages rappelant les disparus, exaltant ce que fut l'idéal des Affaires Algériennes, précisant l'histoire et les réalités des S.A.S. et des S.A.U.

2 - Conserver et multiplier tous les liens que l'action des Affaires Algériennes a tissés entre l'Algérie et la France, permettre, par le rassemblement de tous les travaux déjà effectués, monographies ou autres, de mieux connaître l'Algérie, son passé et ses problèmes actuels.

3 - Rassembler tous ceux qui, animés du même idéal, ont participé à la réalisation des buts profondément humains et sociaux des Affaires Algériennes à quelque titre que ce soit, venir en aide aux anciens du Service en apportant à eux et à leur famille (ascendants, veuve ou orphelins) une aide morale et matérielle, s'attacher à soulager les souffrances causées par les événements d'Algérie et, entre autre, aider les Européens et Musulmans du Service, désireux de s'établir en Métropole.

De défendre, en outre, les intérêts matériels et moraux de l'ensemble du personnel du Service des Affaires Algériennes.

Les moyens d'action de l'Association sont: les bulletins, publications, mémoires, conférences, expositions, bourses, pensions, secours, organisations de comités locaux, etc...

L'Association se compose des Membres Fondateurs, de Membres d'Honneur, de Membres Bienfaiteurs, de Membres Honoraires et de Membres Adhérents...

Sa durée est illimitée.

L'Assemblée Générale 1999 a modifié les Statuts: désormais, l'Association est ouverte non seulement aux anciens des S.A.S, mais aussi aux anciens des C.A.S. des Affaires Sahariennes.

SOMMAIRE N°15 Mars 2001

- Le Mot du Présidentp. 3
- La vérité historique se regarde de face et non de profil
par Michel Brassens p. 4/6
- Témoignages
par Pierre Guichard p. 7/9
- Les Harkis méconnus
La Force Auxiliaire de Paris
par Pierre de Buxeuil de Roujoux ...p. 10/12
- SAS du Ghrib 1959 /1962
Aide aux populations regroupées
par Pierre Sénatp. 13/15
- Nos pertes en Algérie - 1962p. 16/17
- Bibliographie - Communiquésp. 18
- Tribunal d'Instance de Nîmes
Ça c'est passé comme çap. 19

COMPOSITION DU CONSEIL DE L'ASSOCIATION AU 30 JANVIER 2000

Vice-Présidents d'Honneur : Pierre CHARIÉ-MARSAINÉ, André WORMSER
Président	: Daniel ABOLIVIER
Vice-Président	: Henri BURTHEY
Trésorier	: Jessé BAYLE
Membres	: Général Jean-Pierre VIEILLARD, Jean-José ARCHIMBAUD André AÏT-AÏSSA, Philippe AUBERT, Gilles DURTELLE de SAINT-SAUVEUR

Le bulletin porte le numéro 15 de la série nouvelle créée en octobre 1994.

Les numéros 7 (mars 97) et 8 (février 98) sont des bulletins "internes" n'appartenant pas à la série des "Bulletins Historiques".

Le Mot du Président

Le temps a vite passé depuis le dernier bulletin ! J'aurais pensé que le nombre de dossiers de moghaznis et harkis diminuerait avec le temps qui passe. Il n'en est rien.

Je reçois de nombreuses lettres d'Algérie ; j'y réponds, ne serait-ce que pour que nos camarades et leurs familles sachent que nous ne les avons pas oubliés, mais il est affligeant de penser que ces malheureux, en particulier les veuves à qui l'on refuse désormais la réversion des pensions de leurs époux, n'ont plus que leurs yeux pour pleurer...

Un grave problème me préoccupe particulièrement; un nombre non négligeable de fils et filles de "Harkis" sont venus en France avec un visa de tourisme, pour échapper à la vie de paria des "fils de traître" ou à des menaces très concrètes provenant des gouvernementaux ou des "barbus". On leur refuse ce droit de séjour. Certains sont "Pupilles de la Nation" ...

Comme je l'avais annoncé dans le précédent bulletin, j'ai participé à une manifestation le 8 novembre dernier aux Invalides avec la Fédération Nationale des Harkis et d'autres associations pour demander au Président de la République de reconnaître officiellement que l'abandon des Harkis et de nombreux autres Français de toutes confessions à la violence des nouveaux maîtres de l'Algérie après mars 62 avait constitué une faute grave de la France. Nous étions assez nombreux et cela s'est passé très honorablement, malgré un service d'ordre disproportionné. Malheureusement, nous attendons encore d'être reçus par le Président. Celui-ci "mûrit sa réflexion"... Tout récemment, Jacques Chirac a annoncé "une journée nationale en hommage aux Harkis" en septembre. Pourquoi si tard et pourquoi éluder la reconnaissance de l'acte fondateur de tout le problème des Harkis : l'abandon de nos frères d'armes en 62 ? Il faut continuer, avec les associations de Harkis, à réclamer la proclamation de la sombre vérité, continuer à faire signer la pétition au Président de la République .

Je ne suis pas intervenu dans l'odieuse campagne contre la torture. J'ai pensé que seul le mépris s'imposait. Le danger est, en effet, que le public, maintenu dans l'ignorance totale de ce qui s'est réellement passé en Algérie, renvoie dos-à-dos les deux parties en disant: "tous des salauds !".

La grossière falsification de "l'Ami de la vérité" que nous exposons ailleurs, montre bien la valeur morale de nos détracteurs et l'origine de la campagne quand on sait que le document tronqué figure dans un musée algérien sur la Guerre d'Algérie !

Je pense, comme plusieurs camarades qui m'ont écrit à ce sujet, que la meilleure réponse à la calomnie est de faire connaître l'action des S.A.S.(c'est l'objet même de notre Bulletin Historique), tout en proclamant notre solidarité avec tous ceux qui ont fait leur devoir là-bas. Nous publions dans ce bulletin la motion que la dernière A.G. a donné mission au Conseil de l'association de rédiger.

Nous publions aussi la motion du Cercle de Défense des Combattants de l'Afrique Française du Nord dont l'association est un des membres fondateurs.

La loi de 1881 sur la presse ne permet pas aux associations de porter plainte contre les auteurs de cette campagne calomnieuse contre l'Armée. Cela serait la responsabilité du Ministre de la Défense. Le silence de Messieurs Masseret et Richard est à cet égard très préoccupant.

Cordialement vôtre,

Daniel ABOLIVIER

LA VÉRITÉ HISTORIQUE SE REGA

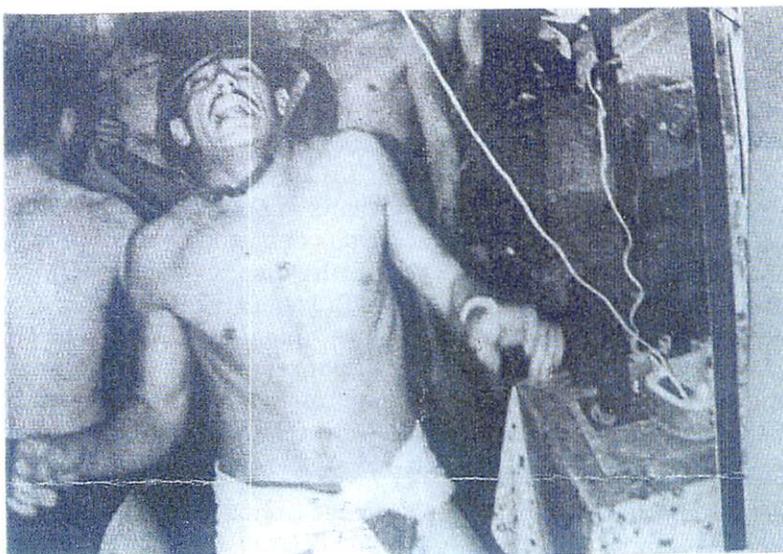
Falsification !

Le Monde **2**

DÉCEMBRE 2000

ALGERIE HISTOIRE page 45: " QUAND LA FRANCE PRATIQUAIT LA TORTURE "
" Les témoignages des militaires, des documents photos inédits "

La gégène.
Sur la table, le générateur
d'électricité. L'homme
soumis à - la question -
est affublé d'un casque
servant de masse.
Les autres attendent
leur tour (OAI).

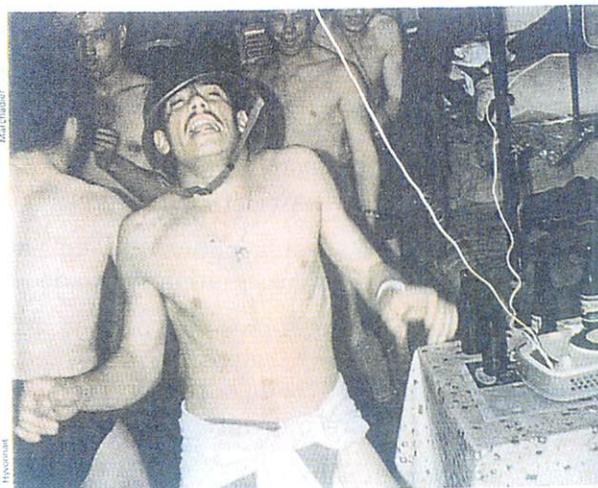


HISTORIA MAGAZINE N° 265, 27 Novembre 1972, page 1743 :

Article : " La complainte d'un soldat "
de J.P. Brésillon. - Illustration pour
LA QUILLE, " Mot magique qui se
traduit par des cris de joie, des paroles
obscènes, des jeux puérils, des rêves fous
la volupté d'être libre, de revoir des filles..."

Le " savant " découpage a fait disparaître
le disque et le tourne-disque, la bouteille de
bière, ainsi que les visages hilares des soldats
fêtant " la quille ".

Les hommes soumis à "la question" n'étaient
que des soldats hilares.
Cela donne à penser... de la qualité de
l'enquête, ... et du parti pris.





Le Général (c.r.) Smail SMATI
Président Départemental (OISE)

ASSOCIATION " RHIN & DANUBE "

ANCIENS DE LA PREMIÈRE ARMÉE FRANÇAISE

(Reconnue d'Unité Publique)

COMPIEGNE le 18 juin 2000

Monsieur le Président de la République

Ayant eu l'honneur, comme chef de S.A.S., de recruter et commander plus de quatre cent harkis, je ne peux que partager l'émotion provoquée chez mes anciens et dévoués subordonnés par les paroles injurieuses autant qu'injustes du Président de la république algérienne, hôte de la France, sur le sol français, à l'encontre de citoyens français.

Les harkis ne peuvent être traîtres à leur patrie puisque leur seule patrie est la France, ils aiment leur sol natal autant que quiconque mais ils ont rêvé pour leur pays un autre destin, dans lequel, associé intimement à la France, ce pays aurait connu un devenir économique et démocratique plus évident tout en exorcisant les pulsions de violence qui n'ont cessé de ternir son histoire. Au lieu du Pays mendiant, ensanglanté et bridé dans l'expression des droits de l'homme qu'il est devenu.

Nos harkis, affublés de l'appellation de « Français-Musulmans » dont, naïvement, ils ne perçoivent pas toujours le caractère terriblement réducteur, constituent une communauté vulnérable, composée d'hommes fiers qui aspirent sans cesse à voir exprimer leur droit au respect et à la reconnaissance de la part de leurs compatriotes. Leur dignité est écorchée à vif et des mots qui ne devraient qu'égratigner, les blessent profondément.

Au moment où les plus hautes autorités morales ressentent le besoin de répondre au devoir de contrition vis à vis des communautés qui ont souffert dans le passé, il serait peut-être utile de dire aussi à nos harkis les regrets de la France pour les erreurs dont ils ont subi les conséquences ; des regrets pour ces harkis empêchés de venir en France ou même ignoblement refoulés outre Méditerranée pour y subir un sort épouvantable ; des regrets pour cet enfermement d'un grand nombre d'entre eux dans des ghettos qui leur interdisaient toutes les voies menant à une véritable intégration.

Et je veux ici, témoigner, a contrario, de l'accueil fait aux harkis parvenus à Compiègne et qui y furent accueillis quasi paternellement par le maire Jean LEGENDRE et trouvant dans cette ville avec le logement et le travail les conditions d'une assimilation rapide et totale.

Monsieur BOUTEFLIKA a sans doute manqué inélegamment aux lois de l'hospitalité, mais c'est de la France que les Harkis attendent des paroles de justice

En vous exprimant ici mes sentiments, Monsieur le Président, je veux m'adresser non seulement à la plus haute autorité de l'Etat et de la Nation mais aussi au compagnon d'Armes qui, ayant connu et partagé les épreuves des combattants de cette guerre d'Algérie peut mieux comprendre l'émotion ressentie, que ceux qui ont aidé, en ces temps là, les ennemis de la France.

En vous demandant Monsieur le Président de la République d'excuser ma liberté de parole- privilège de l'âge, je vous prie d'agréer l'assurance de mon dévouement très déférent.

Général SMATI Chef de la S.A.S. d'Honaine - Tlemcen

En ce jour anniversaire de l'Armistice, j'ai trouvé insupportable et indécent et ce dans tous les sens de ces termes, l'article "Quand la France torturait en Algérie" paru dans le journal "Le Monde" du 11 novembre 2000 - Rubrique Horizons.

Il ne s'agit pas de contester la réalité de faits avérés et répréhensibles à tous égards, dont la seule motivation fut trop souvent la bêtise cruelle avinée et irresponsable, caractérisée par le laxisme et l'indiscipline d'unités mal commandées, mais de s'élever avec véhémence contre une interprétation laissant croire que la torture fut pratiquée de manière institutionnelle et généralisée.

Le devoir de mémoire ne peut et ne doit pas être pratiqué à sens unique. Pourquoi occulter sous le voile pudique de la repentance les exactions et crimes commis par le F.L.N.? Je pense en particulier aux massacres du 20 août 1955, et au sort affreux réservé aux 120.000 harkis, exécutés, écorchés vifs ou brûlés pour crime de fidélité à la France, ainsi qu'au sort tout aussi cruel réservé à de nombreux pieds-noirs. Pourquoi passer systématiquement sous silence l'action bénéfique, désintéressée profondément humaine et constructive de la France en Algérie? Jusque à quand encore, nous présentera-t-on la réalité douloureuse de ces événements par le prisme déformant d'une histoire revisitée, partielle et partielle? D'autres acteurs ont-ils eux aussi le devoir, sinon le droit de témoigner? Le témoignage d'un officier ayant assuré pendant quatre ans le commandement d'unités parachutistes, puis d'une S.A.S. pendant deux ans, entre le 3 novembre 1954 et le 1^{er} juillet 1962, reconverti à son retour en métropole comme professeur certifié d'histoire, n'est-il pas aussi recevable et crédible?

Mon silence relèverait alors de la lâcheté ou de la connivence tacite. Ma vérité, je la dois à ma nombreuse famille, aux appelés du contingent que j'ai eu l'honneur et la fierté de commander et aux nombreux élèves dont j'ai eu la responsabilité comme professeur. Je suis las des témoignages orientés et souvent trop abusifs, dont les références relèvent beaucoup plus de leurs engagements politiques que de leurs engagement opérationnels au combat. Chacun doit être responsable de sa conscience, mais aussi de ses actes, en récusant une mémoire sélective, individuelle ou collective. Je suis fatigué par tant "d'héroïsme posthume" de soi-disant intellectuels de gauche (mais en quoi auraient-ils le

privilege du courage, de la lucidité et du bon sens, voire de la morale), qui encensent leurs repentances ou leurs engagements sur l'autel de meurs propres encens; l'un d'eux se vantant récemment d'avoir dialogué avec Boumedienne dans les maquis algériens!... alors que ce dernier est toujours resté en Tunisie! Alors je me demande pourquoi, puisqu'il est maintenant admis que ce conflit fut une guerre, ces courageux intellectuels (déserteurs, porteurs de valises, écrivains contestataires, membres de réseaux F.L.N.) ne relèvent pas, pour des faits caractérisés, du constat "d'intelligence avec l'ennemi"? Mais il est vrai qu'ils bénéficient en haut lieu d'approbation et de reconnaissance.

Quant à moi, par honneur, fidélité et respect de la vérité, modestement mais fermement, je mets quiconque au défi de prouver qu'un seul de mes soldats du contingent, se soit livré à des gestes de brutalité et encore moins de tortures (7 d'entre eux furent tués au combat et 15 blessés - 18^{ème} et 14^{ème} RCP) alors qu'ils servaient avec courage et disponibilité pour obéir aux lois de la nation. Quant aux survivants, qu'ils sachent quelle estime affectueuse et reconnaissante nous leur devons dans une fraternité d'armes vécue et partagée. J'ai honte pour eux et leurs familles d'un amalgame malsain. Je dois aussi rendre un hommage particulier à ces petits colons, enracinés dans leurs terres, vivant parfois chichement, mais en symbiose et sympathie réciproques avec leurs ouvriers agricoles. Je garderai toujours à l'esprit le drame vécu par mon sous-lieutenant adjoint dont le père venait d'être égorgé par son chef de culture, ami depuis toujours! Exécution pour l'exemple, avec menace d'être à son tour égorgé en cas de refus.

J'ai témoigné pour qu'une histoire tronquée et falsifiée par omission ne vienne porter l'opprobre à une armée qui a su par ses cadres et ses hommes, assumer la présence française, dans des événements chargés de grandeurs et servitudes militaires. La vérité historique se regarde en face et non de profil!

Colonel (H) Michel BRASSENS
Compiègne, le 11 novembre 2000

Nous avons pensé que l'article de notre camarade, paru dans le journal "Rizières et Djebels" N° 108 Section ACUF de Toulon - constituait une réponse appropriée à la campagne actuelle sur la torture.

TÉMOIGNAGES



Article paru dans "Mon Collège" - Bulletin des élèves et anciens élèves du Collège du Sacré-Cœur d'Annonay décembre 1959- N° 42.).

Nous n'avons pas voulu changer un mot de ce témoignage "à chaud" réaction d'un tout jeune homme confronté à une réalité souvent dramatique.

L'auteur de ces lignes est un de nos jeunes anciens qui a bien voulu, en signe de fidèle attachement, nous confier ses premières impressions à la suite d'un stage de vacances dans une SAS en Algérie. Elles ne sont qu'un témoignage. Mais elles manifestent le premier intérêt d'une jeunesse actuelle aux problèmes du moment. Dans ce sens, elles sont réconfortantes, et c'est pourquoi nous les publions.

Passer ses vacances en Algérie ? et pourquoi pas après tout ? A examiner cette idée de trop près, on risque de se retrouver, un beau matin de juillet dans le petit train qui escalade péniblement les hauteurs de l'Est Constantinois, encore tout stupéfait de se trouver là, à peine débarqué de l'avion de Lyon. Je crois que je me souviendrai longtemps de cette longue montée à travers un pays de plus en plus aride, de montagnes recouvertes de bois de pins, puis de hauts plateaux monotones, tristes étendues de blé autour de petits centres que la solitude rend sinistres. Un peu avant Ouenza, le terminus du train, le paysage redevient un peu plus accidenté et retrouve un peu d'humanité. Encore un vingtaine de kilomètres de piste en camion, et voici à El-Méridj, le lieu de stage qui m'a été affecté à la préfecture de Bône.

Tout le long du voyage, la voie ferrée est protégée de côté et d'autre par deux lignes de barbelés électrifiés : la fameuse ligne "Morice". Mais, pour gagner Ouenza, une voie secondaire s'en écarte, et rejoint, plus à l'Est, la seconde ligne électrifiée, beaucoup plus proche de la frontière tunisien-

ne dont elle n'est distante que de deux ou trois kilomètres. C'est sur cette ligne défensive, sur ce "barrage avant", que se trouve El-Méridj à quelques huit cent mètres à l'intérieur du barrage, à quelque 150 kilomètres au sud de Bône, donc sur cette zone de hauts



La Mairie - Les notables

plateaux comprise entre l'Atlas Tellien et l'Atlas Saharien.

El-Méridj en arabe "la prairie", est un petit centre de quatre cents habitants situé en effet, au milieu d'une vaste plaine dont la majeure partie se poursuit en territoire tunisien, sorte de steppe pauvrement herbeuse, parsemée çà et là de buissons plus épais, et dont l'horizon est barrée de tous côtés par des hauteurs rougeâtres, nues et ravinées par l'érosion. En face, à quelques

kilomètres, on distingue le poste tunisien de Charpinville, et, plus loin, le camp Fellaga de Kalaat-es-Senam. Mon stage doit se dérouler à la SAS mais peut être il faut expliquer ce qu'est une SAS. Depuis la réforme communale de M. Lacoste, l'Algérie, autrefois divisée

en "Communes Mixtes", ne comprend plus que des "Communes de Plein Exercice". Le rôle des SAS héritières, mais dans un esprit qui se veut fort différent, des anciens Bureaux Arabes, ou des Affaires Indigènes du Maroc, est d'aider les nouvelles municipalités musulmanes à prendre en main la gestion de leur commune. Ces Sections Administratives Spécialisées, puisque tel est leur titre complet, sont des organismes civils, puisqu'elles dépendent de la Préfecture,

mais administrées par des militaires, Lieutenants ou Capitaines qui forment le Corps des Officiers des Affaires Algériennes, les fameux "Képis Bleus".

A El-Méridj, outre le Capitaine Chef de SAS, le personnel militaire comprend un Lieutenant et deux Sergents, chargés plus directement de la partie militaire, puisque la SAS entretient sa propre force de protection composée d'une quarantaine de Moughaznis à cheval, dont l'ensemble forme le "Maghzen". Ce sont des musulmans (l'un des deux sergents l'est aussi), sortes de goumiers au service des Affaires Algériennes. Quand au personnel civil, il compte un adjoint au capitaine, un opérateur radio, un secrétaire et une assistante sociale. Seul le secrétaire est musulman, avec les deux infirmiers de l'AMG (Action Médicale Gratuite). Le médecin vient du poste militaire voisin ainsi que les trois instituteurs.

C'est dans cet univers limité : la SAS, le poste militaire, le village, que va se dérouler mon séjour. Peu à peu, au cours de conversations et surtout dans les longues tournées en jeep avec le capitaine ou ses adjoints, je découvrirai un

(suite du récit de la page 7)

aspect de l'Algérie rurale, de cette Algérie dont on ne parle pas dans les journaux, mais qui se crée peu à peu pour sortir de son obscurité et de sa pauvreté.

J'apprendrai à connaître un pays misérable, où l'on vit encore parfois dans des gourbis qui ne sont pas autre chose que des huttes de branchages recouvertes de terre, où il y a un médecin pour plus de dix mille habitants, et à peine près de cent enfants scolarisés, où la moitié de la population n'a pas de terre du tout et où le reste n'en a pas assez pour vivre convenablement une population que Madame Germaine Tillon, dans son beau livre sur "l'Algérie en 1957" qualifie de "clochardisée" ; un pays où le contact avec notre civilisation a fait écrouler tout l'équilibre social et économique, ruinant la structure de la tribu, faisant disparaître la religion, les formes locales d'artisanat et de commerce, en amenant la misère, sans rien apporter à la place, qu'une administration lointaine et inefficace. Un seul chiffre pour fixer les idées : en 1896, on comptait dans le douar El Méridj 37 moutons par homme valide. La commune d'El-Méridj en compte aujourd'hui 3. Le rapprochement est éloquent si l'on songe que l'élevage est à peu près la seule ressource de la région.

Je découvrirai aussi malheureusement un pays que l'on proclame Français, mais où il y a encore, pour trop de gens, deux



L'école (garçons et filles)

catégories de Français : ceux qui sont musulmans et ceux qui ne le sont pas...

Mais je trouverai aussi un pays qui naît à la civilisation, un pays où il a fallu une révolution pour que l'on veuille bien admettre que tout n'allait pas pour le mieux, mais où depuis cette révolution, des communes se sont créées, autour des SAS et des postes militaires. À El-Méridj, il n'y a, bien sûr qu'un médecin et trois instituteurs, mais il n'y en avait pas avant la révolution. Et depuis que la sécurité règne à nouveau dans une région qui a été l'une des plus dangereuses de l'Algérie, un conseil municipal s'est constitué autour d'un jeune Maire de 25 ans. Et peu à peu, une vie municipale s'organise. Appuyée sur la SAS, la municipalité s'est attaquée aux grands problèmes de la commune. Il s'agit essentiellement de procurer, à un sous prolétariat au-dessous de la misère, des lots de terre récupérables, et de leur fournir des semences et du matériel pour les travailler. L'exécution d'un tel projet exigerait l'utilisation de toutes les terres dispo-

nibles par la récupération des terres domaniales, des anciennes terres de colonisation, des communaux mal utilisés, des terres "arch" (1) (autrefois redistribuées périodiquement) abusivement occupées. Déjà, étant donné la carence de l'état à réaliser une réforme agraire, la commune a loué les terres de colonisation dont les propriétaires ont été chassés par la révolution pour les mettre à la disposition des indigents dont elle a organisé le travail de façon collective. Une coopérative agricole a été créée avec un matériel moderne : un tracteur, deux charrues, une moissonneuse, une batteuse et un moulin qui s'emploie surtout à stocker et à assurer la vente et le transport de la récolte de blé. Les travaux d'un barrage ont été engagés sur le maigre oued Haurrihir qui traverse la plaine et l'on espère pouvoir irriguer quelques hectares de terre afin de permettre la culture de fruits et de légumes dans un pays où la base de l'alimentation est la semoule, les pommes de terre et les oignons, avec un peu de mouton pour les jours

fastes et où les pauvres se contentent de racines.

Après le succès d'un premier regroupement, pour des raisons surtout politiques et administratives autour de la SAS, regroupement constitué en village, avec magasins, poste, coopérative, fontaine, d'autres centres sont prévus, condition essentielle d'une vie collective et organisée là où la dispersion extrême des hameaux rend impossible une solide structure municipale. J'ai eu la chance de participer au début des travaux du premier des "recasements" ainsi prévus. Vingt familles, parmi les plus pauvres, ont été volontaires pour venir s'établir sur les deux cents hectares que concédait la commune. En attendant les prêts de la Caisse de Crédit qui doit leur avancer la valeur de 25 moutons par famille, celles-ci, provisoirement installées dans des gourbis construits à la hâte, ont commencé à bâtir des maisons en dur. L'encadrement, un camion, les outils et les matériaux nécessaires leurs sont fournis par la SAS, cependant qu'on trouve sur place les pierres, le sable et le bois. La commune prêtera le matériel de la coopérative pour la culture des terres en blé, et autorisera le bétail à pâturer sur les communaux ; le but est de créer une sorte d'organisation collective, inspirée des exemples israéliens ou de ceux des pays communistes. Si les terres, les maisons, le bétail, appartiennent en



propre à chaque famille, car la mentalité musulmane ne saurait admettre de formes de collectivisation plus poussées, la culture, toutes les opérations d'achat et de vente du bétail, de la viande ou de la laine seront collectives et dirigées par un moniteur agricole. Le niveau de vie prévu s'établit s'établit autour de vingt à vingt cinq mille francs par mois et par famille, a peu près le SMIG. Trois autres centres de ce genre sont prévus, pour mettre sérieusement en valeur le quart environ du territoire de la commune. On projette la restauration d'une ancienne et importante oliveraie romaine, aujourd'hui improductive, l'introduction du fourrage artificiel, l'aviiculture, et surtout des travaux effectués par les habitants eux mêmes, de défense et de restauration des sols, problème majeur de l'agriculture algérienne.

J'ai participé encore plus directement à la naissance de ce village en y organisant une école qui devait être reprise plus sérieusement après mon départ par un instituteur militaire. Et là aussi, j'ai découvert une Algérie inconnue, l'Algérie des enfants, ouverte, intelligente et éveillée, avide de s'instruire et d'apprendre les secrets de la richesse et de l'efficacité européenne. À nous d'aider ce peuple si attachant à retrouver une âme que la misère lui faisait perdre, de lui ouvrir les richesses de notre monde en lui permettant d'éviter les vices d'une dé-



Recasement du Bled Halloufa

couverte trop brutale et éblouie.

Lorsque j'ai quitté El-Meridj, deux maisons étaient achevées, et ces hommes commençaient à comprendre que peut-être quelque chose avait changé pour eux. Mais cet espoir qui commence à grandir est bien menacé. Il y a les obstacles matériels, l'extrême difficulté dans le système capitaliste qui est le nôtre, pour des hommes qui n'ont rien, de trouver les ressources nécessaires pour sortir de leur misère; il y a les méfiances inévitables, une police trop prompte à voir partout des suspects; un pays où tout le monde n'a pas compris qu'il faudra bien que la révolution se fasse, et que si elle ne se fait pas avec nous, elle se fera contre nous. Et puis, le barrage frontière est à huit cents mètres à peine, et l'on peut apercevoir, sur les premières pentes des montagnes de Tunisie, la ligne blanche des bâtiments du Kalaat Es Senam, le centre d'entraînement fellagha le plus proche. Depuis mon retour en France, dans une région que l'on pourrait croire pacifiée, deux bandes ont passé le barrage : il y a eu

plus de soixante morts des deux côtés..

Dans cet article trop bref, j'aurais voulu montrer que, à côté et au-delà d'une guerre malheureuse comme toutes les guerres, mais aussi dans la guerre et dans une certaine mesure à cause de la guerre, il y a place en Algérie pour l'espoir. Et, pour illustrer cet espoir, je ne pense pas pouvoir mieux conclure que par deux citations : la première est du maire d'El-Meridj :

“ Une administration inadaptée à notre milieu, les événements et la révolution ont fait que la misère s'est étendue sur le pays depuis plus de cinquante ans. Actuellement, un chef de famille sur deux ne possède aucun revenu ni moyen de travail pour subvenir aux besoins des siens. Beaucoup désespèrent, d'autres ont remis leur destin à Dieu, certains ont mis leurs espoirs dans la révolution. Mais, depuis le discours de Constantine, une faible minorité qui va grandissant a l'espérance d'une issue nouvelle et combien plus humaine... Pour la première fois en Algérie, des Algériens se sont levés pour sortir de la

misère par des voies pacifiques, les seules honorables pour des hommes ...” Et celle d'un officier des Affaires Algériennes, qui lui fait écho :

“ Nous déclarons être en révolution, or nous nous drapons dans Bugeaud et dans Barres. Igorons-nous que, depuis eux, certains Marx et autres apôtres de la Ligue Arabe ont vécu et proliféré ? Oui, nous sommes en révolution, mais ce n'est pas nous qui la menons et elle est dirigée contre nous... Quel gâchis de bonnes intentions et de belles réalisations provoqué par un paternalisme attardé !

Cessons de nous adresser à des enfants. Ne voyons que des hommes, la lutte sera plus claire.

Traisons les uns en soldats, les autres en concitoyens, avec tout le contenu égalitaire que peuvent renfermer ces termes. Et si nous pouvons rendre accessibles nos actes à de hommes jeunes, nés en terre d'Islam, dans l'enthousiasme de leur ardeur parfois folles, parfumons -les d'idées jeunes, vraiment révolutionnaires, leur permettant de s'élever, non de s'abaisser. Considérer la valeur de notre action à la quantité de gens qui nous saluent et qui nous tendent la main pour recevoir est un raisonnement de vieillard”. ●

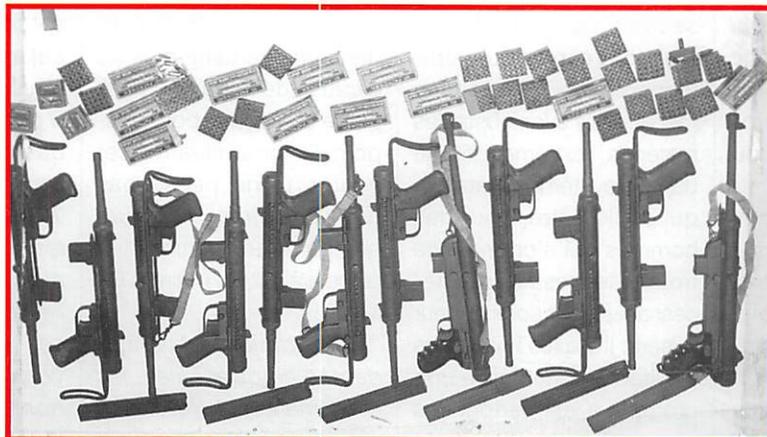
*Pierre GUICHARD
Stagiaire à la S.A.S.
d'EL-MERIDJ
(Bône Clairefontaine)
Été 1959
Membre de l'association.*

L'émission de télévision du 19 décembre 1993 à FR3 a mis en lumière l'existence d'une unité de harkis peu connue. Son officier adjoint de 1959/62 en retrace le rôle et les résultats obtenus.

La FPA de Paris, composée, gradés compris, de Français Musulmans, encore qu'elle ait compté quelques Kabyles catholiques, est née de la volonté d'un officier exceptionnel, le Capitaine Montaner, vétéran des campagnes d'Afrique du Nord, d'Italie, d'Allemagne, d'Indochine et d'Algérie. Officier SAS au Clos Salembier à Alger, puis dans la région parisienne, à proximité du bidonville de Nanterre, le Capitaine Montaner avait fait en 1957 un rapport parvenu au Premier Ministre Michel Debré, quand à l'opportunité d'implanter en France une unité incorporant des volontaires de confession musulmane dans les trois buts suivants :

- attaquer, sur son terrain, la puissante Fédération de France du FLN. "pompe à finances" déterminante de la rébellion algérienne,
- démontrer à tous qu'il existait des jeunes Français musulmans prêts à s'engager contre le FLN,
- prouver que les cadres d'une unité composée de musulmans pouvaient ne pas être européens, et qu'il était possible ainsi de former de jeunes

cadres pour un Algérie nouvelle, comme dans la majorité des régiments de tirailleurs et de spahis. Mise à la disposition du Préfet de Police de Paris, financée sur fonds du Premier Ministre, la FPA a recruté ses premiers membres à Noël 1958. Commandée par le capitaine Montaner, assisté des lieutenants de Roujoux et de Champsavin, formée par des moniteurs de la Police municipale de la Préfecture de Police, cette unité a compté de 250 à 400 hommes répartie en trois compagnies :



Armes de guerre saisies

- une compagnie d'instruction et d'intervention casernée au Fort de Noisy le Sec,
- une compagnie implantée dans le 13^{ème} arrondissement de Paris,
- une compagnie implantée dans le 18^{ème} arrondissement, avec le PC du capitaine Montaner rue de la Goutte d'Or.

Installée au cœur de la population musulmane de la capitale, dans les hôtels réquisitionnés connus comme centres nerveux de la rébellion, la FPA démontrait ainsi que la maîtrise du terrain pouvait changer de main.

Renseigné par un réseau de policiers et d'informateurs en civil, dont certains sont parvenus à occuper des fonctions importantes au sein de l'organisation adverse, la FPA est parvenue à faire naître la suspicion au sein de la Fédération de France du FLN, qui s'est mise peu à peu à "voir des harkis partout".

Capable de recueillir dans sa langue les confidences de la population et de surprendre les conversations dans les cafés, la FPA a été rapidement capable de frapper au bon endroit et d'atteindre son objectif n°1, à savoir

la découverte des dépôts d'armes du FLN dans la région parisienne, et l'arrestation de ses éléments les plus dangereux, à savoir les membres de l'OS (organisation spéciale), et des Groupes de choc chargés d'intimider et d'exécuter les récalcitrants.

Il est difficile d'imaginer sous quelle poigne impitoyable

vivait alors la population musulmane installée en France. Rackettée de façon impitoyable, elle versait environ 6 milliards de francs par an à la rébellion sous menace des pires sévices. Plus de 10.000 musulmans vivant en France ont en effet été exécutés ou gravement blessés par le FLN entre 1955 et 1962, soit plus de 2,5% du total de la population concernée. Si un pareil ratio avait été appliqué à la France entière par un mouvement terroriste métropolitain, le résultat aurait été de 1.250.000 tués ou blessés.

MÉCONNUS

Auxiliaire de Paris



Devant le danger représenté par la FPA, le FLN a été contraint de réagir de façon voyante avec l'organisation de véritables engagements militaires incluant l'attaque des postes et des véhicules de la FPA et l'assassinat de ses membres. Une autre réaction a été la saisie, largement rémunérée, du Collectif des avocats du FLN, qui ont porté contre eux les pires accusations de sévices.

De juin à novembre 1961, la FPA a récupéré dans la région parisienne plus de 650 armes automatiques, des dizaines de kilos

d'explosifs, plus de 150 grenades défensives et 40 bombes. Elle a procédé à la mise hors d'état de nuire de 500 responsables importants du FLN, dont un chef de wilaya, deux chefs de super-zones, cinq chefs de zones, 191 membres des groupes armés et 35 membres de l'Organisation Spéciale. Elle a été particulièrement félicitée de son bilan en décembre 1961.

Elle a payé ce bilan par 27 de ses membres Morts au Champ d'Honneur, 19 égorgés ou mort sous la torture et 82 blessés. Ses

morts figurent sur les plaques apposées dans la cour de la Préfecture de Police.

Au moment de l'indépendance, et par la volonté expresse du Préfet Papon, les membres de la FPA se sont vus confirmer leur nationalité française et, performance administrative exceptionnelle, offrir de rester dans les rangs de la Préfecture de Police. Plus de 150 d'entre eux y ont atteint la retraite. Certains y sont encore en service comme Commissaires de Police ou Commandants de Gardiens de la Paix. ●

Colonel E.R.

Pierre de BUXEUIL DE ROUJOUX



*Inspection de la F.P.A.
(avant la montée des couleurs)*

*Montée des couleurs au Fort de Noisy le
Sec à Romainville - 1961*

La Force de Police Auxiliaire de Paris ne doit pas être confondue avec le "Service d'Assistance Technique pour les Français Musulmans d'Algérie" qui remplissait un rôle à rapprocher de celui des S.A.U en Algérie. Ses cadres étaient également issus des Affaires Algériennes et elle avait reçu le surnom de "S.A.S. de Paris". Elle fera peut-être un jour l'objet d'un article.



(suite du récit des pages 10 et 11)



Armes de guerre saisies

A ce sujet, il convient de rappeler les consignes diffusées en 1959 par la Fédération de France du FLN (citées par P. Le Goyet, p. 471) :

“Le patriote algérien devra en toute circonstance, quand il sera présenté au juge d’instruction, dire qu’il a été battu et torturé. Il devra mentionner qu’on a fait passer du courant électrique dans son corps, dire qu’il a été brûlé avec des cigarettes et battu avec un nerf de bœuf, sans donner trop de détails qui risqueraient de le faire se couper...”

Le patriote algérien ne devra pas hésiter à se brûler lui-même... se donner des coups contre le mur, une table... de façon à montrer au juge les traces. Il ne devra jamais se confier à un avocat désigné d’office, mais il devra parler à l’avocat que le Front lui aura envoyé... Que chaque responsable... diffuse largement mais verbalement (ces consignes) dans les réunions. Il convient de les apprendre par cœur et de les détruire après”.

Ma Chère Maman, ○ ○ ○ ○ ○
Je suis bien arrivé à
la Force de Police
Auxiliaire. Mais ici,
à la Goutte d'Or, j'ai
peur, Il n'y a que des
Arabes.

Ton fils Arezki

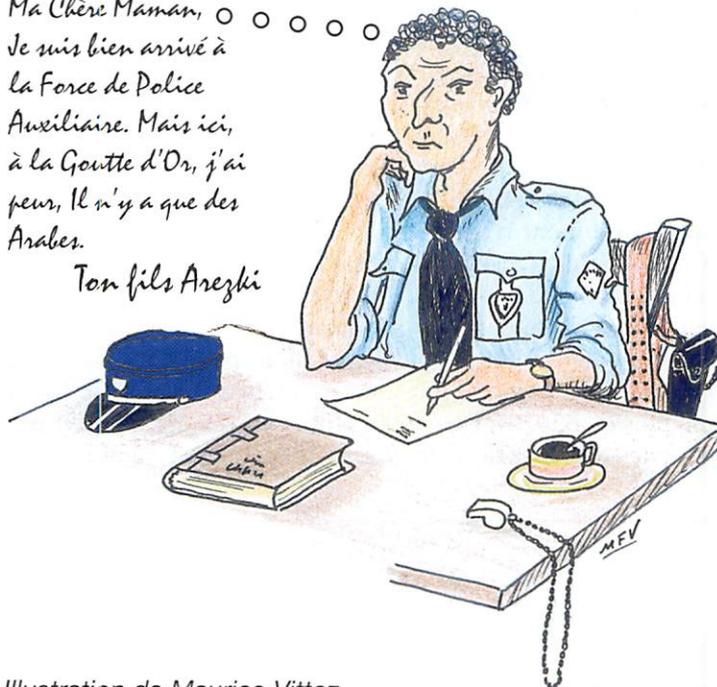


Illustration de Maurice Vittoz

Motion à Monsieur le Président de la République

Nous, anciens des Affaires Algériennes, soldats et pacificateurs, “ense et aratro”, meurtris par les drames que nous avons connus, mais fiers de l’œuvre accomplie sur la terre d’Algérie,

- nous inclinons devant toutes les victimes de cette guerre et des massacres qui se sont poursuivis depuis,
- dénonçons à ceux qui, à l’époque, ont pris parti contre la France et se sont faits par la suite les zélés de tous les totalitarismes, toute autorité pour juger de la conduite de notre Armée,
- exprimons le soutien de notre Association à nos frères d’armes des unités combattantes qui ont affronté dans l’honneur les vicissitudes de cette guerre,
- demandons au Président de la République et au gouvernement de tout faire pour que soient protégés les intérêts moraux et matériels de ceux qui se sont engagés au service de la France.

Paris, le 20 février 2001

Le président : Daniel ABOLIVIER

Cette motion a été rédigée par le Conseil de l’Association sur recommandation de l’Assemblée Générale du 27 janvier 2001.

S.A.S. DE GHRIB - 1959 / 1962

Aide aux populations regroupées

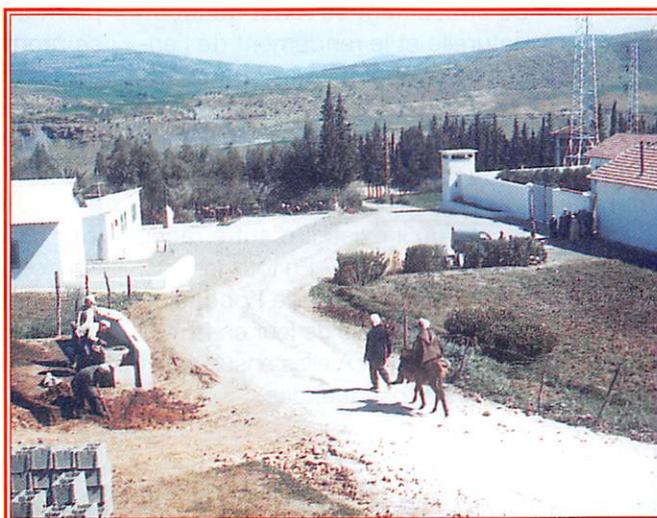


Lorsque je suis arrivé à la S.A.S. de Ghrif la politique des regroupements de population battait son plein. L'armée voulait, par ce biais, couper la rébellion de ses appuis. Toute personne trouvée à l'écart des villages ou des axes ouverts à la circulation pouvait donc être considérée comme un partisan actif ou passif du F.L.N. et traitée comme tel.

C'est ainsi que je me trouvais à la fin de 1969 à gérer la vie ou plutôt la survie de 6 nouveaux villages, environ 6000 personnes, privées de ressources puisque ne pouvant plus exercer d'activité agricole sauf le pâturage de quelques animaux. La plupart de ces gens n'étaient pas autorisés à se rendre sur leurs terres.

On peut épiloguer aujourd'hui sur le sens, l'utilité et les résultats d'une telle méthode. J'y voyais, pour ma part, plus d'inconvénients que d'avantages, car on entretenait un climat de frustration et de méfiance que ces regroupés n'osaient pas exprimer devant les militaires mais qui ne pouvait manquer de ressortir un jour contre nous. Quant aux contacts que l'on voulait empêcher avec la rébellion, il n'était pas du tout certain que l'on y parvenait.

Dans l'immédiat le Chef de S.A.S. n'avait pas voix au chapitre, devait prendre les choses comme elles étaient et tenter d'y remédier avec ses maigres moyens. M'étant mis d'accord avec le maire pour qu'il me laisse l'entière initiative de la mobilisation des crédits du plan "Constel-



lation", je fus rapidement en mesure d'agir.

Tout était à faire ou presque. L'armée avait aidé au déménagement et l'Hydraulique équipé les villages en points d'eau. Il ne restait plus aux gens qu'à se construire des "mechtas" en banco recouvert de paille ou parfois de tuiles.

Je décidai d'abord de distribuer des tuiles neuves en veillant à ce que chaque mechta ait au

... la plupart de ces gens n'étaient pas autorisés à se rendre sur leurs terres...

moins 2 ou 3 tuiles en verre pour que la lumière du jour éclaire un peu l'intérieur. Ce petit détail représentait sans en avoir l'air un élément de confort appréciable. 60.000 tuiles furent distribuées dont 900 en verre. Mais l'essentiel était ailleurs. Il fallait dans mon esprit donner à ces gens une occupation de type agricole, la seule qui soit de leur compétence, et partant de là, quelques ressources pour se nourrir sans faire appel au lamentable scénario des

distributions de semoule et d'autre denrées.

A proximité immédiate des villages de regroupement la terre était travaillée, ou censée l'être, par des fellah propriétaire. Nous sommes en régime foncier "melk". Chaque parcelle est cadastrée. Où trouver des terres libres ? Il n'y avait que deux solutions. D'abord identifier les parcelles notoirement délaissées,

ce qui supposait une enquête approfondie et force palabre avec les chefs de familles. Ayant entrepris le recensement général de toute la population, y compris sous ses aspects économiques, je décidais de déployer tout mon monde sur le terrain. Après six mois de présence assidue les quatre Attachés de S.A.S. et moi-même, aidés du maghzen, nous pûmes terminer ce travail et disposer ainsi d'une fiche socio-économique détaillée pour chaque famille. Cette connaissance approfondie du terrain et de la population constitua l'outil indispensable d'aide à la décision. La deuxième idée consistait à disposer des

banquettes de le DRS pour y semer des céréales. J'obtins la permission de le faire sous réserve de ne pas détruire les banquettes. Cela nous permit, dans le maigre intervalle entre deux banquettes, d'ensemencer quelques sillons.

Par accord passé avec la SAP (Société Agricole de Prévoyance-Miliana) j'eus la disposition de quelques journées d'un beau tracteur et d'une charrue à disque. Mais il fallut préalablement reconnaître les sites favorables, identifier

les banquettes accessibles au tracteur et affecter ces terrains aux chefs de famille qui le souhaitaient. Palabre interminable, mais néanmoins très utiles pour garder le contact avec une population très méfiante. C'est au retour d'une de ces rencontres, que la camionnette de la S.A.S. tomba dans la fameuse embuscade des Hannachas (19 janvier 1961) qui nous coûta 7 morts (deux moghaznis, quatre EMSI (*) et l'aumônier militaire dont c'était le jour de visite). L'affaire fit grand bruit et j'y avais miraculeusement échappé. Retardé par quelque tractation de dernière minute, je m'efforçais de rattraper le convoi quand j'entendis devant moi les rafales d'armes automatiques. J'arrivais pour ramasser les morts, les rebelles ayant décroché.

La récolte ne fut pas très abondante, la terre manquait d'engrais ; mais la population comprenait que nous ne nous désintéressions pas de son sort.

Dans la même perspective, je me préoccupais de créer des activités dans ce village. La première idée fut de développer l'aviculture. Une famille éloignée de ses terres était incapable d'activité agricole, mais rien ne l'empêchait, du moins en théorie, d'élever des poulets autour de sa maison. J'avais remar-

qué combien les poulets locaux étaient maigres et efflanqués. Peu de viande et des œufs minuscules. L'idée consistait à diffuser dans chaque famille quelques spécimens de poules de bonne race.

Le croisement se ferait de façon naturelle et le rendement de l'ensemble s'en trouverait augmenté.

L'isolement et l'analphabétisme de ces populations ne les prédisposaient pas à modifier leurs façons traditionnelles. Savaient-ils même qu'il existait d'autres races plus productives ? En tous les cas, il m'apparaissait que l'occasion devait être saisie de leur en faire la démonstration. A elles ensuite d'en tirer les conséquences.

... la population comprenait que nous ne nous désintéressions pas de son sort ...

Le premier volet allait donc consister à se doter d'une structure centrale d'élevage, vitrine de l'aviculture "correcte" et organe de diffusion. Quelques mois d'efforts et de recherche aboutirent à la création de la "Station Avicole

permettaient à ces gallinacés de se promener. Il ne fut pas difficile de se procurer dans les magasins spécialisés d'Alger le matériel nécessaire du parfait aviculteur : couveuse, abreuvoir, mangeoire, etc.. Quand aux poussins d'un jour, ils vinrent de France en lots successifs de 300, des Peterson-Sussex, au beau plumage blanc qui s'acclimatèrent fort bien sous la surveillance d'un moniteur agricole des S.A.S.

Ayant opté pour des poules, qui devaient par la suite être croisées avec des coqs locaux, la S.A.S. se trouva, au bout de 4 mois, à la tête d'un commerce d'œufs frais. Cette activité, bien visible devant la S.A.S., répondait à un double souci : démonstration et rentabilité. Il fallait que la S.A.S. se rembourse de son investissement et que les gens constatent le rendement élevé de ces poules, la grosseur des œufs, etc...

On aurait sans doute tort de s'en tenir à ces quelques lignes pour évoquer cette expérience, car tout n'alla pas toujours sans anicroche. L'élevage a ses épines. Au bout de quelques mois nous étions devenus incollables sur la coccidiose, la pullorose, la peste aviaire et autres joyusetés qu'on apprend pas à Saint-Cyr... mais qui perturbent les aviculteurs. Et je ne parlerai



de Ghrib". Située en face du bordj de la S.A.S. cette station se composait d'un bâtiment en deux parties : l'une pour l'élevage des poussins, l'autre pour la ponte. A l'arrière, une grande cour grillagée

pas du jour où une fuite d'eau dans les abreuvoirs provoqua une inondation nocturne. Au matin le local ressemblait davantage à une piscine qu'à un poulailler et les malheureuses poules qui n'avaient



pas eu la présence d'esprit d'aller se promener dans la cour périrent noyées.

Mais il en fallait plus pour nous décourager ! Si l'expérience a un coût, c'est précisément pour continuer. J'entrepris donc la construction d'un premier poulailler de village. Le regroupement de Djeniba, dans le nord des Hannachas, fut choisi. Le plus dur n'était pas de construire, mais d'installer un responsable qui, loin de la S.A.S. aurait la charge du poulailler. Un chef de famille accepta ce rôle, et le poulailler fut construit à côté de sa mechta. Le personnel de la S.A.S. chaque semaine, apportait les sacs d'orge criblée, récupérait les œufs, vérifiait, comptait, etc... Le responsable, intéressé aux résultats, touchait ce qui lui était dû.

L'objectif était bien sûr de poursuivre dans les autres villages, en perfectionnant peu à peu le système. J'avais en tête un pro-

gramme de dix poulaillers de 300 poussins. Le souci principal du Chef de S.A.S. était de pérenniser l'expérience, ce qui passait par une mise en place juridique sous forme d'une coopérative autonome. La S.A.S. avait servi de catalyseur, elle devait s'effacer le plus vite

... mais il en fallait plus pour nous décourager ...

possible et céder le terrain aux organismes d'appui institutionnels tels que la SAP.

Mais "le plus vite possible" se trouva dépassé par les événements qui avançaient plus vite encore. A partir de mars 62, il fallu se résoudre à liquider, la mort dans l'âme. L'implantation était trop récente pour pouvoir durer. Le trouble était dans les esprits depuis plus d'un an et après le 19 mars ce n'était plus tenable.

L'épilogue fut néanmoins paisible. On ne déplora ni exaction ni représailles de la part du F.L.N. qui organisait pourtant des défilés de jeunes dans les villages.

Les derniers œufs et les derniers poulets furent vendus le 6 juin 1962 et les comptes clôturés avec un bénéfice qui permit à la SAS de financer le voyage vers la France de 6 familles de moghaznis ainsi que plusieurs aller-retour du Chef de SAS en France pour organiser leur accueil... mais ceci est une autre histoire. ●

*Jean-Pierre SÉNAT
Chef de la S.A.S. du GHRIB*

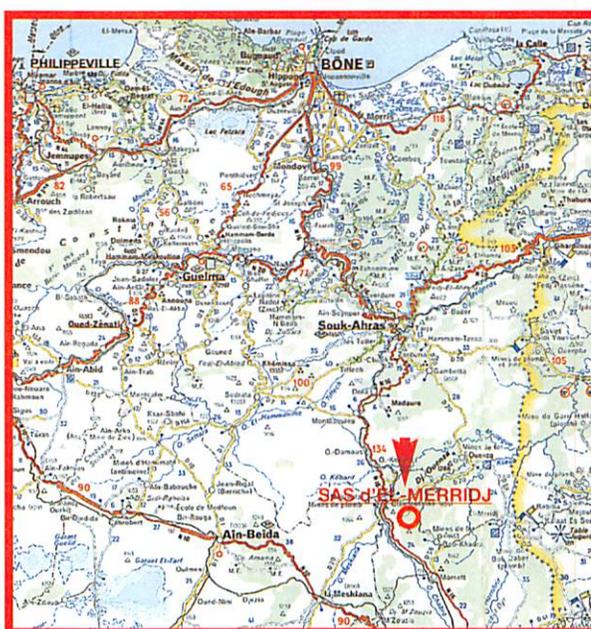
(*) E.M.S.I. Equipe Médico-Sociale Itinérante dépendant de l'Armée. En général formée de deux jeunes filles, une musulmane et une européenne.

S.A.S. de GHRIB



Extraits Carte Michelin N° 172

S.A.S. d'EL-MERIDJ



DATES	NOMS	SAS	Dpt
Moghaznis morts en 1962			
1962	Abderrahmane Youcef KHERROUBI	OULED ZIAD	(ORLÉANSVILLE)
1962	HAMDOUCHE	LA RÉUNION	(SÉTIF)
1962	Mohamed AZZOUNI	BOUGARA	
01/02/62	Asnoune BETTAHAR	AMMI MOUSSA	(MOSTAGANEM)
02/01/62	Jean-Marie PIRSON	SAINT HIPPOLYTE	(MOSTAGANEM)
10/01/62	Mohamed BENAÏSSA	OULED ABDALLAH	(ORLÉANSVILLE)
13/01/62	Mohammed HAMMOUDA	CONSTANTINE	
14/01/62	Ben Lakhdar GUERCH	DAR EL CHIOUK	(TITTERI)
15/01/62	Brahim KATI	ISATETTEN	(SÉTIF)
18/01/62	Ahmed Saïd Youcef ben RABAH	DJIDJELLI	
18/01/62	Mahmoud BEN AISSA	REBAID SUD	(OASIS)
19/01/62	Ali BALI	CHEBABTA	(OASIS)
20/01/62	Ahcène NETTOUR	COLLO	(CONSTANTINE)
23/01/62	Tayeb BELHADI	CONSTANTINE	(CONSTANTINE)
27/01/62	Brinis ben Mohammed SELAIMA	OULED-SOUKRIS	(BÔNE)
30/01/62	Brahim ben Mohammed TEBROUK	OUED-OUGHAT	(TITTERI)
30/01/62	Ahmed ARABI ou ARIBI	MOSTAGANEM	
03/02/62	Abdelkader MESKINE	OULED EL KHIN	(TITTERI)
04/02/62	Belkacem TAHRI	BOU-SAADA	(TITTERI)
04/02/62	Mohammed DJAKNOUN	BOUINAN	(ALGER)
08/02/62	Abdelkader LATRECHE	OGAZ	(ORAN)
08/02/62	Benhalim RABOUH	HASSI BAHBAH	(DJELFA)
10/02/62	Ahmed BOUYAKANE	SAINT HYPPOLLITE	(ALGER)
13/02/62	Ahmed FENAR	TEXENNA	(CONSTANTINE)
13/02/62	Belkacem BOUCHENDOUKA	MAISON CARRÉE	(ALGER)
13/02/62	Belloul BEY	MAISON CARRÉE	(ALGER)
13/02/62	Ferhat LAKHLEFF	BÉNI KHETTAB	(CONSTANTINE)
13/02/62	Lakhdar BOUTALEM	MAISON CARRÉE	(ALGER)
13/02/62	Louzzinii AMIRECHE	MAISON CARRÉE	(ALGER)
13/02/62	Mohammed LAKHLEFF	BÉNI KHETTAB	(CONSTANTINE)
13/02/62	Mohammed LOUSSIF	EL ADJERAF	(ORLÉANSVILLE)
13/02/62	Said SAAD	MAISON CARRÉE	(ALGER)
13/02/62	Sénoua KHALLADI	PETIT LAC	(ORAN)
15/02/62	Boumédienne MEGHRAOUI	MASCARA	(MOSTAGANEM)
15/02/62	Salem MESSAADIA	TAMZALIT	(SÉTIF)
17/02/62	Ben Lakhal MAHMOUDI	ZAAFRANE	(TITTERI)
26/02/62	Salah BOUKHECHBEN	TIGHANIMINE	(BATNA)
27/02/62	Senoua SADJI	PALIKAO	(MASCARA)
28/02/62	Bouزيد TALHI	BOUFARIK	(ALGER)
05/03/62	Rabah LATRECHE	TIARET	(TIARET)
07/03/62	Khaled BOUCHOUAREB	AIN MSILA	(CONSTANTINE)
08/03/62	Djilali MAALEN	WARNER	(ORLÉANSVILLE)
13/03/62	Belhadj BENAÏSSA	OULED ABDALLAH	(ORLÉANSVILLE)
13/03/62	Mohammed LARBAOUI	BOU SAADA	(TITTERI)
15/03/62	Messaoud ALLAM	BOUMAIZA	(AUMALE)
16/03/62	FERRAT DRICI	TAMZALIT	(BÔNE)
16/03/62	Mabrouk SEDDOUR	TAMEZALIT	(BÔNE)
17/03/62	Kaddour MORDJANE	BÉNI BOUKKANOUN	(ORLÉANSVILLE)
19/03/62	Miloud ARAB MEDJADI	SIDI ALI	
20/03/62	Said SADARI	TOURTATSINE	(TITTERI)
26/03/62	Ben Ali Ben Rabah MELKI	DAR EL CHIOUK	(TITTERI)
26/03/62	Brahim BEKKA	EL ABADIA	
04/62	Ali DAOUDI	GAMBETTA	(BÔNE)
04/62	Abdelkader SLIMANI	HAMMAM-MELOUANE	(ALGER)



DATES	NOMS	SAS	Dpt
19/04/62	Brahim BELMERABET	BOUALEM	(SAIDA)
05/62	Mohammed MOUATER	AIN KÉBIRA	(TLEMCEN)
12/05/62	Chérif BÉNAÏSSA	PAUL ROBERT	(ORLÉANSVILLE)
06/62	Mohammed KRIM	OULED HASNA	(TLEMCEN)
06/06/62	Habib DAGAÏD	PERRÉGAUX (ORAN)
16/09/62	Said ZIANE	LA RÉUNION	(BOUGIE)

Officiers morts en 1962

08/01/62	Lt Daniel MORIN	M'DOUKAL	(BATNA)
13/02/62	Lt claude PESSINI	TEXENA	(CONSTANTINE)
20/02/62	SLt François BERNARD	BOU DERBALLA	(GRANDE KABYLIE)
23/02/62	Aspirant Pierre GOETZ	EL ATTABIA	(CONSTANTINE)
01/03/62	Cne DELEUZE	TAOURTATSINE	(MÉDÉA)
04/03/62	S-Lt Eugène FRISTEL	Francis GARNIER	(ORLÉANSVILLE)
16/04/62	Lt Georges LOPIS	AFFREVILLE	(ALGER)

Sous-Officiers morts en 1962

13/02/62	Adjudant LEBLANC	TEXENA	(CONSTANTINE)
----------	------------------	--------	---------------

Attachés morts en 1962

25/01/62	Denis DEHARO	HAMADENAS	(MOSTAGANEM)
16/02/62	Moussa ADJAOU	SIDI M'CID	(CONSTANTINE)
04/03/62	OROFINO	FRANCIS GARNIER	(ORLÉANSVILLE)
18/04/62	René RICHARD	CHOUAKIS	(MOSTAGANEM)

INAUGURATION D'UNE STATUE À LA GLOIRE DE L'ARMÉE D'AFRIQUE LE 2 JANVIER 2001 À AVIGNON



A l'initiative de
RECOURS FRANCE,
 du **CERCLE ALGÉRIANISTE**
 et de l'**ANFANOMA** locaux,
 et grâce à Madame **ROIG,**
 Maire d'Avignon,
 cette statue, abandonnée dans
 le maquis en bordure d'autoroute
 depuis de nombreuses années,
 a été restaurée et érigée sur
 le rond-point face à la caserne des
 Peupliers de Fontcouverte
 à Avignon.
 "Les SAS" étaient représentées à la
 cérémonie par un certain nombre de
 camarades de la région.



Bibliographie

- **“Les Revanchards de l’Armée d’Afrique”**
du Colonel MICHELET
aux Editions “GODEFROI de BOUILLON”
113 rue Lecourbe 75015 PARIS
tél. 01 53 68 64 10
 - **“La Phase Finale de la Guerre d’Algérie”**
de Jean MONNERET
aux Éditions “L’HARMATTAN”
5/7 rue de l’École Polytechnique
75005 PARIS
 - **“Mémoire et Vérités des Combattants d’Algérie”**
publié par le Cercle de Défense des Combattants d’Algérie dont l’association est membre.
aux Éditions L’HARMATTAN
 - **“Les Archives inédites de la politique algérienne 1958 - 1962”**
du Général Maurice FAIVRE
aux Éditions “L’HARMATTAN”
 - **“Ahmed ? Connait pas...”**
de Bernard MOINET
aux Éditions “L’HARMATTAN”
7 rue de Malte
75011 PARIS
- ▶ L’Association dispose de plusieurs exemplaires des ouvrages suivants, il suffit de passer commande :
- **“Vie d’un Peuple Mort”**
de Pierre CHARIÉ-MARSAINES (80F)
 - **“Képi Bleu”**
de Guy VINCENT (115F)
 - **“Bulletin Historique des S.A.S.”**
(série des 13 numéros, 150F),
 - **“L’Abandon”** (Echos d’Alger)
d’Alain de Sérigny (150F tome 1 et 2),
 - **“Les Sections Administratives Spécialisées en Algérie”**
de Grégor MATHIAS
IHCC Histoire et perspectives Méditerranéennes
aux Éditions “L’HARMATTAN”
5/7 rue de l’École Polytechnique
75005 PARIS

COMMUNIQUÉS

✉ Notre camarade Jean SLIWA demande qu’on nous signale les anciens Sous-Officiers des Goums ou A.I. du Maroc qui seraient morts pour la France dans le Service des A.A. pour que leur nom soit inscrit au Monument aux Morts des Goums de Montpellier.

✉ Le Colonel d’HUMIERES prépare un ouvrage sur “l’Armée et la jeunesse algérienne” Il recherche des témoignages à communiquer à l’association (Moniteurs de la Jeunesse, Instituteurs, Moniteurs Scolaires, personnels des S.F.J.A. etc ...).

✉ Le 24 février 2001 Monsieur Nouredine BOULHAÏS, fils d’un membre du commando de notre camarade RIVIÈRE, a soutenu devant un jury de l’Université Lille 3, une thèse de Doctorat d’Etat dont le titre était :

- Une Communauté Chaouie dans le Bassin de la Sambre

Il a obtenu la mention “Très honorable”. L’œuvre Bruhat et l’Université Combattante ont aidé Monsieur BOULHAÏS par une bourse.

Merci de nous signaler d’autres étudiants fils ou fille de “Harkis” afin d’alimenter une rubrique : “ils ont réussi !”

✉ Pour les prochains bulletins :

Nous souhaiterions des contributions, en particuliers sur les sujets suivants :

- Le Maghzen,
- Les Attachés, articles du chef de S.A.S. et des intéressés eux-mêmes, leurs motivations etc..., leur sort après la clôture des A.A.
- Les camps de Rapatriés Français, Musulmans en France après l’abandon.
- Expérience d’un homme de troupe ou Sous-Officier dans les S.A.S.
- Expérience d’une mère de famille élevant ses enfants au sein d’une S.A.S.



TRIBUNAL D'INSTANCE DE NÎMES SERVICE DES NATIONALITÉS

Nîmes le 18 juin 1999

Monsieur,

Faisant suite à votre lettre par laquelle vous sollicitez la nationalité française pour votre père qui a servi en tant que supplétif dans l'armée française, je suis bien embarrassée pour vous répondre, étant donné que désormais il n'est plus possible ni d'agir en son nom, puisqu'il est décédé, ni en votre nom, puisque par définition il n'avait pu effectuer aucune démarches pour conserver la nationalité française à l'indépendance de l'Algérie.

Je vais essayer de m'expliquer sur ce problème de la nationalité française qui semble vous toucher profondément.

En principe les personnes qui ont combattu aux côtés de la France pendant les événements d'Algérie ont souscrit une déclaration bénéficiant à leurs enfants mineurs.

S'ils sont décédés avant de pouvoir le faire, ce qui est le cas de votre père (la date limite ayant été fixée à mars 1967 par la loi du 20 décembre 1966) les veuves ou les enfants, ayant atteint leur majorité ont eu la possibilité de souscrire une déclaration de réintégration dans la nationalité française, conformément à l'article 153 du Code de la Nationalité Française (cette possibilité ayant été conservée par la loi du 9 janvier 1973) à condition, disait le texte, "d'avoir établi son domicile habituel en France".

L'article 47 de la Loi du 22 juillet 1993, non modifié par la Loi du 16 mars 1998, a abrogé les dispositions de l'article 153.

Désormais la réintégration est une procédure administrative instruite par les services de la Préfecture du domicile habituel du requérant.

Je pense que ces explications ne vous satisferont pas mais pourront vous aider à comprendre pourquoi il n'est pas possible, aujourd'hui de demander la nationalité française, du moins si les personnes résident habituellement en Algérie, et je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de ma parfaite considération.

LE CHEF DE SERVICE

(Cachet officiel du Tribunal d'Instance de Nîmes)

Les scrupules et la délicatesse inhabituels de cette fonctionnaire font apparaître plus crûment l'iniquité de la réglementation française à l'égard des ayants-droits de Français qui ont versé leur sang pour notre pays, au combat ou lors de l'abandon de 1962.

ça s'est passé comme ça !

Témoignage d'un moghazni de la S.A.S. d'Aït-H - Grande Kabylie M.D.A.

Les moghaznis restés au village après la fermeture de la S.A.S. ont été abandonnés par le poste militaire qui est parti discrètement de nuit et a emmené certains moghaznis. L'un des moghaznis a laissé derrière lui une de ses deux épouses !

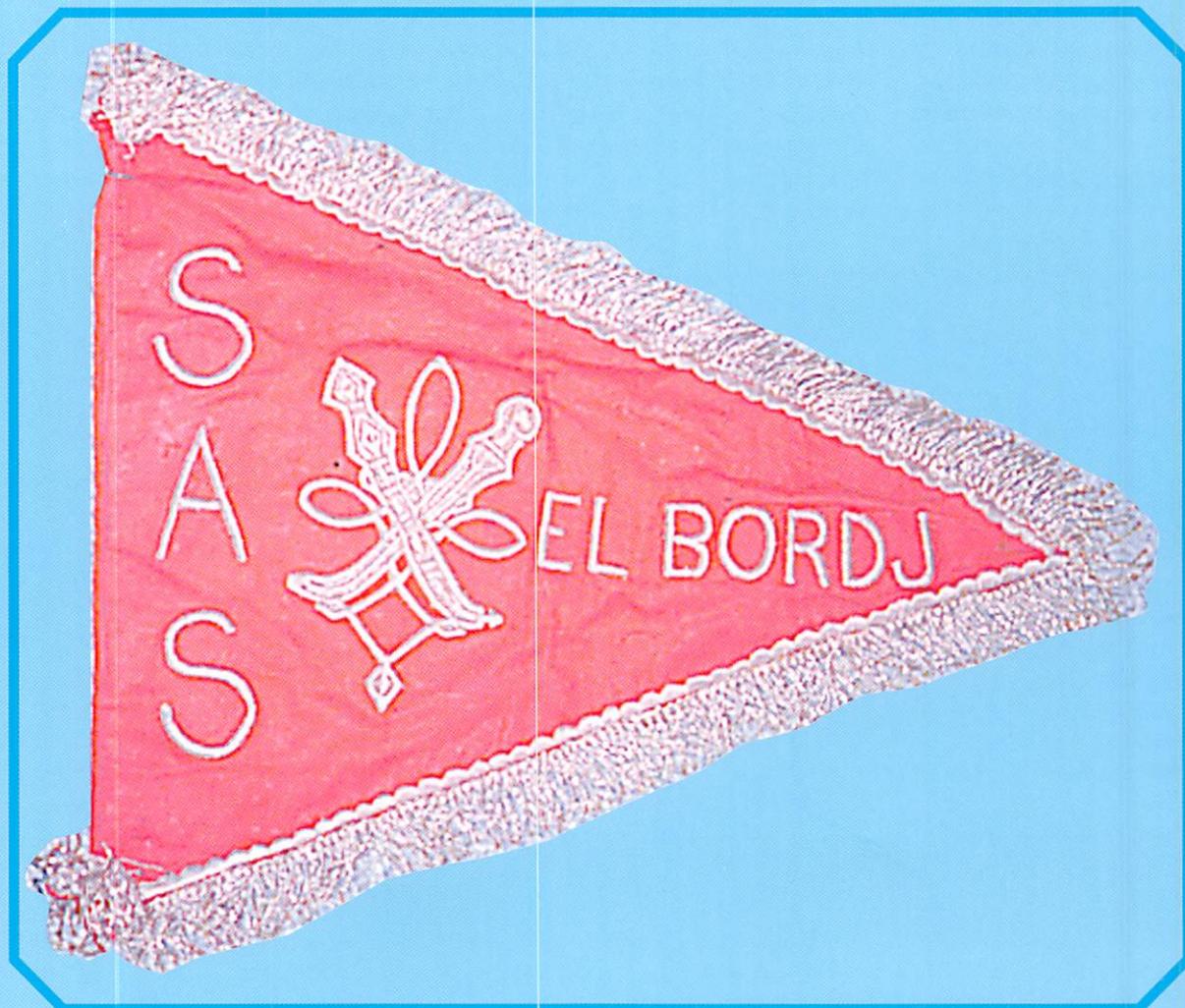
D. a été caché par sa sœur, le 29 juillet 62 elle a été assassinée pour cela.

Il s'est réfugié à T.... où il avait une autre sœur. Le poste militaire français a refusé de l'aider, prétextant qu'il n'avait pas de laissez-passer !

À Aït-H. des moghaznis ont été torturés et enterrés vivants...

Son beau-frère lui a permis de prendre l'avion pour Perpignan.

En France, il a dû faire renouveler sa Carte Nationale d'Identité, en 1970. On ne le lui a pas dit mais on lui a fait souscrire une "déclaration d'option de la nationalité française". Il croyait être resté français depuis sa naissance - en fait, de juillet 1962 à 1970, il était Algérien sans l'avoir voulu et sans le savoir !



*Fanion de la S.A.S. d'EL-BORDJ
Mostaganem- Palikao
brodé par des Moghaznis de la S.A.S. assassinés après l'abandon.
Don du Colonel Maurice MOREAU
Fondateur de la S.A.S.*